



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/20120
12 août 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 12 AOUT 1988, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, et suite à nos nombreuses lettres, dont la dernière est reproduite sous la cote S/20117, concernant la poursuite par le régime iranien de ses bombardements contre les positions de nos unités dans les zones d'opérations, j'ai l'honneur de vous informer que le bilan des actes d'agression auxquels se sont livrées les forces de ce régime entre 18 heures le 11 août 1988 et 6 heures le 12 août 1988, s'établit comme suit :

1. Zone d'opérations du Ier corps d'armée
 - a) 13 obus de mortier
 - b) 3 obus de char
2. Zone d'opérations du IIIe corps d'armée
 - a) 49 obus d'artillerie
 - b) 28 roquettes
3. Zone d'opérations du Ve corps d'armée
 - a) 33 obus d'artillerie
 - b) 8 roquettes
4. Zone d'opérations du VIIe corps d'armée
 - a) 61 obus d'artillerie
 - b) 118 obus de mortier
 - c) 47 roquettes

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Ismat KITTANI